



MAIRIE de LAVAU

PROJET DE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 MARS 2014

Étaient présents :

M. CARAYON, Mme VOLLIN, M. J.P. BONHOMME, Mme IMBERT, M. VANTAUX, Mme BONNIFACY, M. RENAULT, Mme LUBERT, M. LARUE, Mme LESPINARD, M. DALLA RIVA, Mme RÉMY, M. FÈVRE, Mme LE NY, M. LAMOTTE, Mme DOURTHE, M. GUIPOUY, Mme BASTIÉ-SIGEAC, M. GROGNIER, Mme MARTY, M. M. BONHOMME, Mme GARROUSTE, Mme GUIDEZ, M. POMARÈDE, Mme TAYEB, M. COSTES, M. CAYLA, M. SOUBIRAN, Mme JUAN, Mme MONTEL, M. TERLIER.

Avaient donné pouvoir :

M. VILLARET à M. J.P. BONHOMME
Mme PAGÈS à Mme LUBERT

Mme LUBERT est nommée secrétaire de séance.



Monsieur CARAYON, en sa qualité de Maire sortant, ouvre la séance.

Il déclare installé le nouveau Conseil Municipal issu du scrutin du 23 mars 2014, après avoir donné lecture nominative de l'ensemble de ses membres.

Madame LUBERT est nommée secrétaire de séance.

Monsieur GUIPOUY, doyen de l'assemblée, prend la présidence et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

Il prononce alors, un discours inaugural :

« Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

J'ai l'honneur de présider et d'introduire la séance du nouveau Conseil municipal de Lavaur élu le dimanche 23 mars 2014.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus, à celles et ceux dont le mandat est renouvelé, élus de la majorité municipale et élus de l'opposition...

Notre Conseil municipal est renouvelé à 57%. Nous sommes élus pour gérer la commune, dans l'intérêt général de tous les citoyens de Lavaur.

Permettez-moi d'émettre quelques souhaits pour ce nouveau Conseil Municipal :

- le respect des personnes, de la Majorité, comme de l'Opposition,
- le sens des responsabilités, de l'intérêt général, du bien commun,
- le travail au service de la collectivité.

Personnellement, arrivé à Lavaur en 1972 - j'avais 32 ans -, je peux témoigner que Lavaur a beaucoup changé, en particulier depuis deux décennies... Lavaur s'est transformé, Lavaur s'est embelli... Pourtant nous avons encore beaucoup à faire... Nous avons un patrimoine remarquable, lourd à entretenir et à restaurer... Nous avons des équipements et des services performants, qu'il faudra encore améliorer...

Nous avons aussi un énorme potentiel à gérer, à enrichir, à développer pour les générations montantes... « *Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir* », disait Jean Jaurès, dont nous célébrons cette année le centenaire de sa mort tragique.

Aussi séduisantes soient-elles, le temps des promesses électorales est clos pour quelque temps... Les électeurs nous attendent aujourd'hui sur nos actes, nos réalisations, notre capacité à bien gérer...

Mesdames, Messieurs, chers collègues, il faut maintenant nous mettre au travail, continuer le travail... Nous sommes élus pour travailler au service de la collectivité... travailler en commissions, gérer des budgets, préparer des décisions, délibérer en Conseil, toujours dans la recherche du bien commun.

Nous aurons à travailler dans la durée - tout n'est pas possible tout de suite -, nous aurons à faire des choix en fonction de priorités, à saisir des opportunités, à gérer des situations d'urgence, toujours dans l'intérêt du bien commun.

Dans la société contemporaine, à laquelle nous appartenons, la tendance est souvent de rechercher le confort, le risque « zéro », la réussite individuelle, le plaisir...

Or notre devoir d'élus est d'aller à l'essentiel, de mettre l'homme au cœur de nos projets, dans un mouvement de solidarité, d'esprit citoyen, en faisant preuve d'imagination, d'initiative, de réalisme plutôt que d'idéologie...

« Être homme, c'est précisément être responsable - dit Antoine de Saint-Exupéry dans Terre des hommes -. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. »

Voilà ce que je vous souhaite pour ce nouveau mandat municipal !

Maintenant, nous allons d'abord élire le Maire, au scrutin à bulletin secret et à la majorité absolue.

Il passe ensuite au premier point de l'ordre du jour et nomme deux assesseurs : MM. LARUE et TERLIER.

1- ÉLECTION DU MAIRE

Est candidat : M. Bernard CARAYON

Monsieur GUIPOUY fait procéder aux opérations de vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 33

A obtenu :

- Bernard CARAYON : 28 voix
5 bulletins blancs.

Monsieur CARAYON, ayant obtenu la majorité absolue de voix au 1^{er} tour, est élu Maire.

Monsieur GUIPOUY cède alors la présidence à Monsieur CARAYON.



2- FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur CARAYON expose qu'il convient de fixer le nombre des adjoints conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui indique que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Monsieur CARAYON propose de fixer ce nombre à huit.

Vote : pour : 28 voix

Contre : 5 voix : Mme JUAN, MM. CAYLA, SOUBIRAN, Mme MONTEL, M. TERLIER.



3- ÉLECTION DES ADJOINTS

Monsieur CARAYON fait procéder à l'élection des adjoints.

1 seule liste de candidats est déposée : celle présentée par M. Jean-Pierre BONHOMME pour la majorité municipale, ainsi qu'il suit :

- M. Jean-Pierre BONHOMME, premier adjoint,
- Mme Christiane VOLLIN, deuxième adjoint,
- M. Joseph DALLA RIVA, troisième adjoint,
- Mme Christine LUBERT, quatrième adjoint,
- M. Bernard LAMOTTE, cinquième adjoint,
- Mme Marie-Christine IMBERT, sixième adjoint,
- M. Michel GUIPOUY, septième adjoint,
- Mme Jacqueline BASTIÉ-SIGEAC, huitième adjoint

Nombre de votants : 33

La liste susvisée a obtenu 28 voix

5 bulletins blancs.

Sont donc élus dans l'ordre de présentation sur la liste :

- M. Jean-Pierre BONHOMME, premier adjoint,
- Mme Christiane VOLLIN, deuxième adjoint,
- M. Joseph DALLA RIVA, troisième adjoint,
- Mme Christine LUBERT, quatrième adjoint,
- M. Bernard LAMOTTE, cinquième adjoint,
- Mme Marie-Christine IMBERT, sixième adjoint,
- M. Michel GUIPOUY, septième adjoint,
- Mme Jacqueline BASTIÉ-SIGEAC, huitième adjoint

Monsieur CARAYON demande à Monsieur CAYLA s'il souhaite s'exprimer.

Monsieur CAYLA intervient :

« Je vous remercie Monsieur le Maire de bien vouloir me laisser la parole.

Mesdames et Messieurs les élus. Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.

Je remercie mes colistiers pour leurs engagements tout au long de cette campagne.

Je remercie les électeurs qui ont cru en nous et qui nous ont apporté leur confiance.

Le temps de l'élection est passé et je ne m'étendrais pas sur l'âpreté des conditions dans lesquelles s'est déroulée cette campagne.

Je tiens à saluer mon adversaire et son équipe pour leur victoire.

La démocratie s'est exprimée.

Au moment où le nouveau conseil municipal se met en place, je souhaite que les débats soient positifs, dans le respect de l'opinion de chacun.

Nous exercerons notre mandat dans un esprit d'écoute et de tolérance.

Nous devons exiger efficacité et équité dans l'action qui sera développée par la nouvelle municipalité.

Nos concitoyens peuvent être assurés de notre engagement centré sur un avenir meilleur pour la ville et ses habitants.

Ce matin devant vous, je n'ai qu'une assurance à vous offrir : celle de notre engagement sans réserve au service des Vauréennes et Vauréens ».

Monsieur CARAYON prend ensuite la parole :

« En installant ce conseil, je mesure l'honneur que nous ont fait plus de deux vauréens sur trois, avec l'une des deux meilleures participations des 11 communes tarnaises de plus de 3 500 habitants.

Notre succès, contrairement à ce qui a pu être écrit plusieurs fois dans un hebdomadaire albigeois, n'est pas le résultat de « circonstances favorables » : interprétation qui ferait du peuple une girouette et qui nous ôterait tout mérite ! Il traduit plutôt de manière claire la reconnaissance de la population pour la transformation de Lavaur, depuis bientôt vingt ans. Rien, d'ailleurs, de ce qui a pu être dit - faussement - sur notre gestion financière, n'a trouvé d'écho auprès des vauréens, et je m'en réjouis.

Notre succès traduit ainsi la confiance, l'espérance et l'affection populaires qui se sont formées autour de notre projet et de notre équipe.

Une équipe dont je suis particulièrement fier : elle conjugue l'expérience et la fraîcheur, l'enracinement et le dévouement. J'adresse aux anciens élus de la majorité qui ont quitté notre conseil municipal et je pense en particulier à Jean Bel et Michel Courtant présents dans la salle, mon amitié et mon estime.

Nous nous sommes efforcés, durant cette campagne électorale, de promouvoir le débat, la transparence et le respect, dus aux citoyens.

J'aurais souhaité que notre adversaire et sa liste partagent les mêmes valeurs : car la tolérance, ce n'est ni un mot, ni une arme, si l'on a un peu d'honnêteté intellectuelle. J'accueille les nouveaux élus de l'opposition en leur demandant de veiller, dorénavant, au respect des personnes, avec l'espoir qu'ils demeurent en fonction jusqu'à l'issue de ce mandat.

Je crois que la vie publique se nourrit aussi, comme la vie privée, de courage. Et c'est pour cela que je salue les républicains - qui ne partagent pas mes convictions - d'avoir eu le courage, justement, d'exprimer publiquement leur attachement à des valeurs morales, et à nous accorder, pour beaucoup d'entre eux, leur confiance. Il est bon de se rassembler quand c'est au service de l'intérêt général, et je dois dire que j'ai souvent connu ce bonheur, dans mes travaux parlementaires, avec des personnalités républicaines de « l'autre rive », Michel Rocard, Jean-Michel Boucheron et Hubert Védrine.

Je veux aussi remercier de leur participation à cette élection tous les autres électeurs : ceux qui ont voté pour l'opposition, mais aussi ceux qui se sont déplacés pour voter nul. Ce n'est pas une coquetterie de l'esprit qui m'inspire : c'est le respect dû à chacun, parce que chacun fait ainsi vivre la démocratie, dont la commune est le terreau, selon l'expression de l'écrivain Alexis de Tocqueville.

Au cours de ce mandat, nous affronterons des difficultés inédites.

- La diminution historique des concours de l'Etat aux collectivités locales, communes, départements et régions : le gouvernement a prévu, en effet, de réduire de 10 % ses concours d'ici 2017, destinés à financer les équipements publics : écoles, collèges et lycées, infrastructures sportives et culturelles, routes.

Cette ponction – historique – pèsera très lourdement sur l'activité des entreprises, sur l'emploi, mais aussi sur nos investissements. Il faudra donc de l'ingéniosité et nous attacher à l'essentiel, d'autant que la ville ne peut compter, depuis deux ans, sur les subventions exceptionnelles de l'Etat qu'un parlementaire digne de ce nom, peut mobiliser. Nos adversaires s'étaient fait fort d'obtenir des concours financiers européens, régionaux, départementaux : je les invite à se préparer, dès maintenant, à cet exercice.

- Nos charges, par ailleurs, augmenteront sous l'effet d'autres décisions gouvernementales non compensées : la revalorisation des traitements des agents de la catégorie C et l'augmentation de la cotisation à la CNRACL. Avec aussi la réforme des rythmes scolaires : une réforme extrêmement coûteuse, imposée par le gouvernement sans concertation, sans évaluation solide, et même préjudiciable à la santé des enfants, d'après les échos recueillis auprès des collectivités qui se sont lancées dans cette aventure, dès l'année dernière.

- Les hôpitaux publics seront, eux aussi, ponctionnés : 800 000 € cette année pour notre hôpital, tandis que les cliniques privées bénéficient d'un allègement de charges, au titre du crédit d'impôt compétitivité.

Voilà une bien injuste distorsion de concurrence !

Mais nous ferons face, comme nous l'avons fait, dans la même situation nationale de 1997 à 2001. Nous tiendrons nos engagements, parce que la morale ne nous donne pas d'autre choix.

Je veux conclure mon propos en exprimant à nos électeurs ma reconnaissance, mon émotion. Voilà la quatrième fois qu'ils me choisissent comme maire.

Peu de mes prédécesseurs ont eu ce privilège : le docteur Guiraud, maire durant 45 ans, et Raoul Lacouture, durant 24 ans.

J'exprime aussi une même reconnaissance pour nos agents municipaux comme à ceux de la Régie. Nous les avons toujours associés à nos défis, et je veux partager avec eux, comme avec les représentants des services de l'État (gendarmes et professeurs) et du Conseil général (sapeurs pompiers) le soutien recueilli auprès de la population.

J'aime ce mandat, parce que j'aime ma ville et que j'aime les gens. Je n'ai pas choisi cette fonction comme un loisir : elle est trop exigeante et trop noble pour cela. Je ne l'ai pas choisie non plus comme un tremplin : Lavarut n'est pas Toulouse.

Je l'ai choisie parce qu'être maire, c'est avoir le bonheur de tout donner, dans l'humilité de services modestes, comme dans l'exaltante mission de construire une cité heureuse pour tous. « Notre héritage, écrivait René Char dans

les Feuillettes d'Hypnos (1946), n'est précédé d'aucun testament ». A nous donc, d'être les fidèles et respectueux interprètes des bâtisseurs passés, et du premier d'entre nous, Guiraud de Laurac.

Et c'est parce que la colère est aujourd'hui partout en France, que Lavaur doit rester sereine, audacieuse, confiante dans sa richesse humaine et dans son avenir.

Vive la République
Vive la France
Vive Lavaur



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 20.

